

PARIS GARE DE LYON-PARIS

CPTA SPECIFIQUE

ZONE: HALL 1

Projet : CPTA SPECIFIQUE

Auteur : AREP

Date de création : 06/2020

Indice: -

Coque C8b -Hall1

1-GENERALITE

1-1 OBJET DU PRESENT DOCUMENT

Le présent document décrit les prescriptions architecturales et techniques spécifique à la coque C8b .

1-2 DONNEES GENERALES

Le Hall 1 accueille des espaces commerciaux occupant le niveau du bâtiment C donnant sur le parvis. Les coques commerciales s'ouvrent sous l'espace de la petite hall voyageurs. Le bâtiment C et la petite hall voyageurs sont inscrits à l'inventaire des monuments historiques.

2-PRESRIPTIONS ARCHITECTURALES SPECIFIQUES

Descriptions

Observations

2 - 1 - TYPOLOGIE DE LA COQUE COMMERCIALE

- LINEAIRE PERIMETRE COQUE: 39,4 m
- LINEAIRE TOTALE DE BAIE LIBRE: 3,5 m
- LINEAIRE FACADE EXTERIEURE : 8,3 m

2 - 2 - FONCTIONNALITE DE LA COQUE COMMERCIALE

- VENTE

2 - 3 - SURFACES COQUES

SURFACE ESPACE DE VENTE: 72,9 m²
SURFACE BACK-OFFICE niveau 33(réserve): SO

2 - 4 - FACADES DES COQUES

Côté Hall 1
- Menuiserie métallique reproduite identique à l'historique teinte marron livrée par la SNCF

2 - 5 - ACCES-FERMETURES-ISSUES DE SECOURS

- **PORTES ISSUES DE SECOURS donnant sur Hall 1 2UP**
Portes métalliques repordutes identiques maintenues en position ouverte dans les horaires d'ouverture de la gare.
- **PORTES AUTOMATIQUES (à la charge de l'occupant) :**
Portes vitrées deux vantaux positionnées à l'intérieur de la coque
Dimensions adaptée à l'encombrement des portes historiques partie ouvrante

2 - 6 - MENUISERIES SERRURERIES DE FACADE

se reporter au CPTA pièces graphiques

2 - 7 - SIGNALETIQUE DU CONCEDE

- **ENSEIGNE SUR FACADE**
Frontale lumineuse 1650x450mm.
Caisson tôle aluminium Ral 9003, dalle lumisheet + diffusant blanc type polycarbonate, pelliculage lettre à lettre ou lettres à lettres lumineux
Centrée sur imposte vitrée
- **ENSEIGNE DRAPEAU**
SO

2 - 8 - COMMUNICATION

VITROPHANIE
Pelliculage sur vitrage à soumettre à l'architecte de la SNCF

2 - 9 - SOLS ET PLAFONDS

CHARGE : 500kg/m²
PLAFOND : dalle haute floquée CF1H30
SOL : livré brut

2 - 10 - NIVEAUX DES SOLS

Sol brut : 38,42 NGF (-2cm)
Sol fini : 38,44 NGF (niveau Hall 1)

2 - 11 - REVETEMENTS DES SOLS

Au choix du occupant

2 - 12 - FAUX PLAFOND

Faux-plafond à la charge de l'occupant - Ht sous plf : 3,03m (au niveau de la lisse intermédiaire de la façade)
Faux-plafond à implanter en retrait de la façade vitré au droit du nu interieur façade pierre (cf pièces graphiques)
Accessibilité aux trappes a maintenir pour la maintenance de la gaine (se reporter au cahier graphique des prescriptions)

2 - 13 - APPAREILLAGE ET SECURITE INCENDIE

- **RIDEAU D'AIR CHAUD (RAC) :**
Emplacement prévu dans faux plafond. RAC avec grille à la charge du occupant
- **LUMINAIRES:** à la charge du occupant

2 - 14 - AMENAGEMENT DE LA COQUE

Interdiction aux occupants de se fixer et de modifier l'aspect de la façade du batimet principale qui sont des éléments inscrits
Façades et toitures du bâtiment principal : inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques par arrêté du 28 décembre 1984 .

3-PRESCRIPTIONS TECHNIQUES SPECIFIQUES	Descriptions	Observations
3 - 1 - ELECTRICITE: COURANT FORT /COURANT FAIBLE	RACCORDEMENT CFO : Tarif bleu 36kVA TRI max depuis local comptage Diderot N33 - Câble U1000R2V TGBT : L'occupant devra la mise en place d'un compteur communiquant (Marque IMESYS - protocole MBUS) RACCORDEMENT TELECOM : 5 lignes télécom en attente TRAVAUX INTERIEURS HORS SSI : Les cheminements des réseaux CFO-Cfa devront se faire dans les plénums et ne devront pas être visible par les voyageurs. TRAVAUX INTERIEUR SSI : Détecteurs optiques en place et déclencheurs manuels à modifier par l'occupant en fonction de ses locaux et circulation INFORMATION VOYAGEUR : Sans objet VIDEO SURVEILLANCE : Sans objet TELEPHONIE : Raccordement à demander aux services concernés (ESTI) par l'occupant TELEVISION : Sans objet	Le concessionnaire devra transmettre au plus tot : - le bilan de puissance précis de son installation, - Le nombre de lignes télécom nécessaire Concernant - tous les schémas électriques et plan d'implantation. Les schémas devront spécifier à minima : - Le nom du tableau et sa localisation ("TGBT [nom du commerce]", Paris Gare de Lyon Hall 3, Niveau 38) - La date de l'installation - La source d'alimentation ("Depuis Tarif Jaune - LT Comptage Fresque") - Toutes les sections de câble y compris celle de l'alimentation principale <i>La source de courant doit être</i>
3 - 2 - SONORISATION	Câblage et enceintes plafonniers asservies au SSS de la gare, à la charge de la SNCF pour diffusion des messages d'évacuation dans le front office non aménagé. Les éventuels compléments dus aux cloisonnements et à l'aménagement seront à la charge de l'Occupant, à faire réaliser par l'entreprise titulaire du lot SSS. Se référer au document Cahier des prescriptions techniques.	
3 - 3 - ACOUSTIQUE	Se référer au document Cahier des prescriptions techniques.	
3 - 4 - EAU POTABLE, EVACUATION D'EAU (EU/EV/EUG)	EAU POTABLE : DN 20 EVACUATION D'EAU : Eau usée DN 100 / Eau vanne DN 100 EAU GRASSE : Sans objet	
3 - 5 - CHAUFFAGE / VENTILATION /CLIMATISATION	CHAUFFAGE : Attente eau chaude avec compteur d'énergie (70/50°C) DN 32 VENTILATION : Attente double flux Air Neuf et Air Rejeté en D250 mm x2 CLIMATISATION : Attente eau glacée avec compteur d'énergie (8/14°C) DN 65 CHAMBRE FROIDE : Sans objet	
3 - 6 - RIDEAU D'AIR CHAUD	De type électrique. (eau chaude refusée). voir cahier graphique des prescriptions architecturales	
3 - 7 - GAZ	Interdiction	
3 - 8 - LUTTE CONTRE INCENDIE	DETECTION INCENDIE : Détecteurs Optique et déclencheurs manuels de marque ESSER ECLAIRAGE DE SECURITE : à la charge de l'occupant SPRINKLAGE / BROUILLARD D'EAU : Sans objet DESENFUMAGE : Sans objet VENTILATION / EXTRACTION DE CUISINE : Sans Objet EXTINCTEUR : A la charge de l'occupant ASSERVISSEMENT PORTES AUTOMATIQUES : à la charge de l'occupant	Les prestations concernant la sécurité incendie devront être effectuées par l'entreprise chargée de la maintenance du SSI de la Gare (SVF 26) Les blocs seront de type non permanent à LED, raccordés au TGBT. Une télécommande installée dans le TGBT permettra d'effectuer les essais périodiques.